



Position	Description de prestation
----------	---------------------------

1 Généralités

La couche de protection anti-chute est destinée à empêcher la pénétration de particules (poussière, fibres, matériaux en vrac etc.) dans l'espace d'habitation. Tous les joints, toutes les fentes, tous les raccords avec les parties de construction ou entre les lés doivent être soigneusement scellés. Les endroits où la surface du lé a été endommagée et les endroits percés pour le passage d'éléments ou parties de construction doivent être réparés, respectivement scellés de manière étanche. Certains matériaux pointus peuvent déchirer la protection anti-chute. Ces matériaux à risque doivent être versés avec précaution et il convient de prendre des mesures complémentaires si nécessaire.

Spécifications techniques :

Dimension des rouleaux :	1,25 m x 50 m
Valeur Sd :	0,04 m
Poids :	80 g/m ²
Épaisseur :	0,10 mm
Comportement au feu :	E, EN 13501-1
Classe d'incendie :	4.2, AEAI
Marquage CE :	EN13984:2013

2 Livraison et pose du pare-vapeur Sisalex 30 sur la sous-construction existante, sur surface plane. Recouvrements de 10 cm. Fixation par agrafes ou clous et cachée sous les joints à recouvrement. Coller les recouvrements avec le ruban adhésif Ampacoll INT de manière à éviter tout passage de poussière.

Quantité.....m ²	Prix à l'unité.....	Prix totale.....
-----------------------------	---------------------	------------------

3 Sous-construction

Réalisation d'un support en planches ou plaques sur les parties de construction où l'on ne peut poser directement la protection anti-chute.

Quantité.....m ²	Prix à l'unité.....	Prix totale.....
-----------------------------	---------------------	------------------

4 Accessoires de montage

Sur support ne pouvant être cloué ou agrafé (par ex. profilés métalliques), fixation de Sisalex 30 avec le ruban adhésif de montage double-face Ampacoll DT, 0,3 x 20 mm.

5 Raccords aux bords

Bien sceller les raccords avec les parties de construction attenantes dont la surface est lisse et exempte de poussière (bois raboté, profilés en matière synthétique, métal etc.) et les raccords avec les parties de construction attenantes dont la surface est poreuse, inégale ou rugueuse (murs de briques ou de béton, bois brut etc.) avec Ampacoll BK 530, 2 x 20 mm. Application préalable d'Ampacoll Primax sur les supports poreux, rugueux ou poussiéreux.

Alternative : Utilisation de la colle pour raccords de bordures Ampacoll RA.

6 Pénétrations

Sceller soigneusement de manière étanche à l'air les endroits de passage de canaux d'aération ou de câblage électrique, de pannes ou de chevrons etc. avec le ruban en caoutchouc butyle Ampacoll BK 535, 2 x 50 mm ou 2 x 80 mm. Application au préalable d'Ampacoll Primax sur les supports poreux, rugueux ou poussiéreux.

6.1 Développement < 50 cm

Quantité.....pièce Prix à l'unité..... Prix totale.....

6.2 Développement > 50 cm bis 100 cm

Quantité.....pièce Prix à l'unité..... Prix totale.....

6.3 Développement > 100 cm bis 200 cm

(Les pénétrations dont le développement dépasse 200 cm sont considérées comme des raccords aux bords et sont mentionnées dans cette catégorie).

Quantité.....pièce Prix à l'unité..... Prix totale.....

7 Support d'installation

Livraison et montage d'un lattage comme support à l'installation, sert également à sécuriser mécaniquement la fixation des raccords aux bords et les recouvrements.

Quantité.....m² Prix à l'unité..... Prix totale.....

8 Source d'information et documentation

Toutes les caractéristiques des produits ainsi que les conseils de pose sont disponibles dans la notice du produit.

Renseignements et documentation :

Ampack AG

Seebleichstrasse 50

CH-9401 Rorschach

Tél. 071 858 38 00

Fax 071 858 38 37

Mail : ampack@ampack.ch

www.ampack.ch

Remarques

Considérations sur le contenu du texte de soumission

Dans certains cas, l'utilisateur devra adapter le texte de soumission à sa situation particulière. Les textes de soumission sont à considérer comme des propositions pour les situations standard. Les cas particuliers doivent être considérés séparément. Pour la rédaction de ce texte, l'entreprise Ampack SA s'est appuyée sur l'état actuel de la technique, sur les règles reconnues appliquées dans la construction, sur les prescriptions des associations ainsi que sur les normes et prescriptions légales en vigueur. En cas de doute, il est indispensable de consulter la documentation technique, les brochures et prospectus d'Ampack SA.

Considérations d'ordre légal

La mise à disposition de textes de soumission est une prestation complémentaire de l'entreprise Ampack, facultative et gratuite. Ces documents doivent être considérés comme une aide pour les architectes, planificateurs et entrepreneurs. Ces textes ont été rédigés le plus consciencieusement possible. Le contenu textuel ne peut être considéré comme prestation de conseil et n'engage aucunement la responsabilité de l'entreprise Ampack. Veuillez consulter à ce sujet les Conditions de vente et de livraison de l'entreprise Ampack SA.

Autorisation d'utilisation par les clients d'Ampack SA

Les clients d'Ampack (architectes, planificateurs et entrepreneurs) peuvent utiliser les textes de soumission à leurs propres fins. La transmission ou la publication des textes de soumission sous forme imprimée ou électronique est interdite. Le rédacteur se réjouit de toute critique constructive et de toute suggestion d'amélioration. Pour faciliter la saisie du texte dans les programmes respectifs de nos clients, nous avons renoncé à tout formatage inutile.

Ampack AG
Ulrich Höing
Directeur Technique et Développement
Sebleichstrasse 50
CH-9400 Rorschach
+41 71 858 38 00 Tél.
+41 71 858 38 37 Fax
ulrich@ampack.ch

Copyright Ampack AG, CH-9400 Rorschach

mis à jour la dernière fois: 16.08.2018